On reçoit dans les bureaux du JOURNAL DE ROUBAIX des annonces et insertions de tous genres, pour tous les journaux du Nord, de Paris, du reste de la France et de l'étranger, sans aucune augmentation de prix.

IMMEUBLES

A VENDRE

Etude de Me DUTHOIT, notaire à Roubaix.

VILLE DE ROUBAIX

Rue de la Rondelle, nos 8 et 21

DEUX

MAISONS

dont l'une, n° 8, pourrait être louée environ 1,200 francs par an et l'autre louée au loyer annuel de 600 francs.

A VENDRE

par suite de licitation sur baisse de mise-à-prix

L'adjudication aura lieu le mercredi 3 mars 1886, à l'audience des criées du Tribunal civil de Lille, au Palais-de-Justice de cette ville, à *onze heures* du matin, sur les mises-de-prix, savoir :

Maison n° 8 **10,000 fr.**
Maison n° 21 **3,000 fr.**

S'adresser pour tous renseignements, à Mes PAQUET et DE RENTY, avoués à Lille, et à Me DUTHOIT, notaire à Roubaix. 12300

Etudes de Me Charles ROUSSEL, notaire à Lille, de Me A. DEVILLE, successeur de Me LEFRANCQ, et de Me Paul DE RENTY, avoués à Lille.

I. Département du Nord. Arrondissement de Lille. Canton de Seclin.

Commune d Annœullin

II. Département du Pas-de-Calais. Arrondissement de Béthune. Canton de Cambrin.

COMMUNE DE BILLY-BERCLAU

DIVERSES PIÈCES DE TERRE

en labour

A VENDRE

par suite de licitation

L'adjudication aura lieu le mercredi 10 mars 1886, à 3 heures de relevée, en l'étude et par le ministère de Me Roussel, notaire à Lille, rue de la Barre, n° 37.

DÉSIGNATION :

Département du Nord. Commune d'Annœullin.

ARTICLE PREMIER

Une pièce de terre, sise à Annœullin au lieu dit le *Bois-Muiron*, tenant, de nord, au chemin de Vieux-Voie; de midi, à la desserte du Bois-Muiron; de levant aux portions ménagères, et de couchant, à la grande rigole de dessèchement et à celle de Provin, laquelle est mitoyenne, et comprenant une portion en eau, dite *Carperie*, d'une contenance, d'après mesurage, de 4 hectares 65 ares 85 centiares, et d'après le bail, de 4 hectares 47 ares, 78 centiares.

Cette pièce est reprise au cadastre d'Annœullin sous les nos 75 et 77 de la section A.

Mise-à-prix 17,000 fr.

ARTICLE DEUXIÈME

Une pièce de terre en labour, à Annœullin, divisée en trois parties, au lieu dit les *Grandes-Aulnoies*, savoir :

La première tenant, de nord, en pointe, à la grande rigole et aux portions ménagères; de midi et de levant, aux petites portions, et de couchant, à la rigole.

La deuxième, tenant au chemin qui conduit du Maraisaux Grandes Aulnoies, tenant vers nord, audit chemin; vers nord et sud à des portions ménagères et vers l'ouest à la rigole.

La 3me, près de la presqu'île, tenant, de nord, par une pointe, à la partie précédente; de sud, à l'occupation Bernard; vers l'ouest, à la rigole, et vers l'est, à des portions ménagères.

D'une contenance totale de 2 hectares, 10 ares 57 centiares d'après mesurage, et de 2 hectares 2 ares 49 centiares d'après les baux.

Cette pièce est reprise au cadastre sous le n° 342 de la section A.

Mise-à-prix 3,000 fr.

ARTICLE TROISIÈME

Une pièce de terre en labour, sise à Annœullin, au lieu dit le *Marais-Parent*, tenant, du sud, à la desserte des terres du Bois-Muiron; de nord, au chemin des portions ménagères, et de deux côtés, à des portions ménagères.

D'une contenance, d'après mesurage, de 4 hectares 72 ares 6 centiares et d'après titre, de 4 hectares 31 ares 50 centiares.

Cette pièce est reprise au cadastre sous les nos 142 à 146 et 216 à 220 de la section A.

Mise-à-prix 3,500 fr,

ARTICLE QUATRIÈME

Une pièce de terre en labour, sise à Annœullin, au lieu dit les *Grandes-Aulnoies*, tenant de l'est à la rigole de dessèchement et à des portions ménagères; de nord, aux consorts Lefort ou ayants cause, occupation Clovis Lelong, et à une portion ménagère; de midi, au fossé longeant l'occupation de la demoiselle Prévost, et d'ouest, à la digue du canal.

D'une contenance, d'après mesurage, de 3 hectares 32 ares 1 centiare, et d'après bail de 3 hectares 32 ares 65 centiares.

Cette pièce est reprise au cadastre d'Annœullin sous les nos 448, 449, 450 et 454, partie de la section A.

Mise-à-prix 4,000 fr.

Département du Pas-de-Calais. — Commune de Billy-Berclau.

Une pièce de terre en labour, sise à Billy-Berclau, à front du gravier de Bauvin à La Bassée, de forme triangulaire, et tenant, par le grand côté, au lit de l'ancien canal, et de l'autre, aux sieurs Jean-Baptiste Druelle, Mallebranecq et Lorthiois Queva.

D'une contenance de 83 ares 86 centiares.

Mise-à-prix 1,000 fr.

OCCUPATION :

L'article premier est occupé par M. Edouard Lefort, fabricant de sucre à Bauvin, pour 9 années ayant pris cours le 1er octobre 1882, moyennant un fermage annuel de 455 francs, outre les charges, suivant bail passé devant Me Herlin, notaire à Lille, le 14 juillet 1882.

Les articles deuxième et troisième sont affermés au sieur Antoine Prévost, cultivateur à Annœullin, pour 15 années qui ont commencé le 1er octobre 1882, moyennant un fermage annuel de 581 fr. 50, outre les contributions, suivant bail reçu par Me Herlin, notaire à Lille, le 12 mai 1883.

L'article quatrième est occupé par les sieurs et demoiselles Bernard, cultivateurs à Annœullin, jusqu'au 1er octobre 1892, moyennant un fermage annuel de 300 francs, outre les charges, aux termes d'un bail reçu par Me Herlin, notaire à Lille, le 10 janvier 1884.

L'article cinquième est occupé par M. Augustin Véron, cultivateur à Billy-Berclau, jusqu'au 1er octobre 1892, moyennant un fermage annuel de 120 fr., outre les contributions, suivant bail passé devant Me Herlin, notaire à Lille, le 7 avril 1882.

La vente se poursuit en exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Lille, le 20 juin 1885, enregistré et signifié.

A la requête de :

Mademoiselle Marie-Clémence Dumon, célibataire majeure, sans profession, demeurant à Londres.

En sa qualité d'héritière, mais sous bénéfice d'inventaire seulement, de M. Léon-Nicolas Dumon, son père, décédé à Londres, demanderesse, ayant pour avoué Me A Deville. D'une part.

A l'encontre de :

1° Madame Joséphine Marie-Augustine Dumon, épouse de M. Edouard-Sulpice-Séverin Courmont, notaire honoraire, et ce dernier en son nom personnel et pour la validité, demeurant ensemble à Lille;

2° M. Charles-Louis-Joseph Dumon, marchand de bois, demeurant à Lille;

3° M. Joseph-Charles-Clément Dumon, prêtre, curé de Brillon, y demeurant;

4° M. Jules-Henri-Léon Dumon, rentier, demeurant à Loos;

5° Mademoiselle Clémence Dumon, célibataire majeure, sans profession, demeurant à Loos;

6° Et M. Paul-Delphin-Joseph Dumon, fabricant de sucre, demeurant à Calonne Ricouart,

Défendeurs ayant pour avoué Me De Renty. D'autre part.

S'adresser pour tous renseignements :

1° A Me ROUSSEL, notaire, dépositaire du cahier des charges, demeurant à Lille, rue de la Barre, 37;

2° A Me A. DEVILLE, avoué, poursuivant la vente, demeurant à Lille, rue du Vert-Bois, 22;

3° A Me DE RENTY, avoué colicitant, demeurant à Lille, rue d'Angleterre, 19;

4° Et à Me COURMONT, notaire, demeurant à Lille, rue Royale, 41.

Ainsi fait et rédigé à Lille, par l'avoué soussigné, le huit février mil huit cent quatre-vingt-six.

Signé : A. DEVILLE.

Enregistré à Lille, le dix-sept février mil huit cent quatre-vingt-six. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

173 Signé : ROVEL.

JOLIE CAMPAGNE A vendre ou à louer une jolie campagne fraichement décorée, située à Mouveaux, au centre du village. Très-belle véranda. *Facilités de paiement.* — S'adresser au bureau du journal. 11579

Etude de Me Henri CARPENTIER, avoué à Cambrai, rue de Noyon, n° 21.

VILLE DE CAMBRAI

VENTE SUR LICITATION

entre majeurs et mineurs

1° D'UNE

MAISON

située à Cambrai, rue de Noyon, n° 13 bis

2° D'UNE AUTRE

MAISON

située à Cambrai, (rang Croix-à-Poteries). nos 6, 8, 10 et 12.

L'adjudication aura lieu le mercredi 17 mars 1886, heure de midi, en l'audience des criées, tenue par MM. les Président et Juges composant le Tribunal civil séant à Cambrai, au Palais-de-Justice, sis Hôtel-de-Ville.

On fait savoir :

Qu'en exécution d'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil séant à Lille, le 8 août 1885;

Et aux requête, poursuite et diligence de :

1° Madame Françoise-Aglaé-Aimée-Lucile Boulanger, épouse de M. Benjamin-Etienne Charlet, négociant, avec qui elle demeure à Cambrai, rue des Vaches;

2° M. Benjamin-Etienne Charlet, sus-nommé; « tant en son » nom personnel au besoin que » pour l'assistance et l'autorisation nécessaires à la dame son » épouse et pour la validité de la » procédure à l'égard de la dite » dame »;

3° Mademoiselle Maria-Antoinette Boulanger, célibataire, majeure, sans profession, demeurant à Roubaix;

4° M. Paul-Benjamin Boulanger employé au Mont-de-Piété de Roubaix, demeurant et domicilié en la dite ville;

5° Madame Lucile-Françoise Boulanger, épouse de M. Victor Fontaine, voyageur de commerce avec qui elle demeure à Paris;

6° M. Victor Fontaine, sus-nommé, « tant en son nom personnel au besoin que pour l'assistance et l'autorisation nécessaires à la dame son épouse et pour la validité de la procédure à l'égard de la dite dame »;

7° Mademoiselle Blanche-Céline-Marie Dutilleul, célibataire majeure, sans profession, demeurant et domiliée à Roubaix.

8° Mademoiselle Céline-Pauline-Marie Dutilleul, célibataire, majeure, sans profession, demeurant et domiciliée à Roubaix;

9° M. Paul Dutilleul, élève au grand Séminaire de Cambrai, y demeuant et domicilié.

10° Marie-Louise Boulanger, en religion sœur Marthe, demeurant et domiciliée à l'abbaye des Bénédictines, à Solesmes-sur-Sarthe.

Demandeurs poursuivant la présente vente sur licitation, ayant pour avoué constitué, M. Henri Carpentier.

En presence ou eux dûment appelés de :

1° M. Pierre-Antoine Dutilleul, propriétaire, demeurant et domicilié à Roubaix, rue Notre-Dame

« Aux noms et comme tuteur » légal de : 1° Lucien Joseph Marie Paul Dutilleul; 2° Pierre » Marie Joseph Dutilleul; 3° Céline Marie Henriette Dutilleul; » et 4° Marguerite Marie Joséphine Lucie Dutilleul, ses petits enfants, issus du mariage » de M. Paul-Louis-Joseph Dutilleul, décédé à Roubaix, le 20 » février 1885, et de dame Céline-Aimée-Joséphine Boulanger, » décédé au même lieu le 19 juillet 1878; nommé aux dites » fonctions qu'il a acceptées suivant délibération du conseil de » famille des dits mineurs tenu » sous la présidence de M. le juge » de paix du canton Ouest de » Roubaix, le 24 février 1885. »

2° Madame Marie-Louise Dutilleul, sans profession, demeurant et domiciliée à Roubaix, veuve de M. Lucien-François-Joseph Boulanger;

« Au nom et comme tutrice » légale de Joseph-Marie-Pie » Boulanger, son fils mineur, issu » de son union avec son défunt » mari. »

Défendeurs co-licitants.

Et encore en présence ou eux dûment appelé de :

1° M. Floris Lorthiois, négociant en laines, demeurant et domicilié à Tourcoing;

« En sa qualité de subrogé-tuteur ad'hoc des mineurs Dutilleul. »

2° M. Etienne Dutilleul-Wattrelos, propriétaire, demeurant et domicilié à Roncq;

« En sa qualité de subrogé-tuteurs du mineur Boulanger. »

Il sera :

Le Mercredi 17 mars 1886, heure de midi, procédé, en l'audience des criées tenue par Messieurs les Présidents et Juges composant le Tribunal civil séant à Cambrai, au Palais-de-Justice sis Hôtel-de-Ville, à la vente sur licitation, au plus offrant et dernier enchérisseur, et à l'extinction des feux, des deux immeubles dont la désignation suit :

Ville de Cambrai

ARTICLE PREMIER

Une maison située à Cambrai rue de Noyon, *numéro 13 bis*, composée : au Rez-de-Chaussée, de deux pièces, cour en suivant; — au premier Etage, de deux pièces, grenier au-dessus, tenant d'un côté à M. Capon-Foulon, d'autre à Madame veuve Deligne, en fond à M. Thiéry, et pardevant à la rue;

Cette maison est louée à M. Marquilly, peintre, moyennant un loyer annuel de cinq cent cinquante francs, payable par trimestre.

ARTICLE SECOND

Une maison située à Cambrai sur l'Esplanade (rang Croix-à-Poteries), portant les numéros 6, 8, 10, 12, à usage de quatre demeure, composée au Rez-de-Chaussée, de six pièces; six mansardes et grenier au-dessus : — tenant de deux côtés à Madame veuve Bautista, d'un troisième côté à M. Lemoine, et pardevant à la rue;

Cette maison est louée à plusieurs personnes moyennant un loyer annuel et total de mille soixante-huit francs.

MISE A PRIX :

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges dressé par Me Henri Carpentier, avoué à Cambrai, et déposé au Greffe du Tribunal civil, séant au dit Cambrai, les enchères s'ouvriront sur les mises à prix fixées par le jugement susénoncé, savoir :

A la somme de cinq mille francs pour l'article premier, ci..... **5,000**

Et à la somme de sept mille francs, pour l'article second, ci..... **7,000**

Total des Mises à prix. **12,000**

S'adresser pour les renseignements :

A Cambrai : Au Greffe du Tribunal civil où est déposé le cahier des charges; et à Me Henri Carpentier, avoué poursuivant la vente.

Fait et rédigé par l'avoué soussigné, à Cambrai, le 11 février 1886.

Signé : H. CARPENTIER, avoué.

Enregistré à Cambrai, le 11 février 1886, folio , case , reçu un franc quatre-vingt-huit centimes compris.

12284d Signé DELOFFRE.

Immeubles à louer

TISSAGE MÉCANIQUE. A louer 100 métiers mécaniques avec préparation et force motrice. — S'adresser rue Nain, 30, Roubaix. 12326

CESSIONS

Café-Estaminet à céder libre de brasseur. Entrée sur deux rues. Loyer couvert. — S'adresser au *Journal*, près la gare. 12318

Ventes diverses

Etude de Me FICQUET, commissaire-priseur à Roubaix, rue d'Inkermann, 68.

VILLE DE ROUBAIX

Hôtel des Ventes, rue d'Inkermann, 68

VENTE PUBLIQUE

D'UNE

COLLECTION

DE

TABLEAUX

modernes

Les jeudi 4 et vendredi 5 mars 1886, chaque jour à 2 heures précises de relevée, Me FICQUET, commissaire-priseur, procèdera à cette vente.

Exposition Publique

Le jour de la vente, de 10 heures à midi. 12329d

MAISON DE CAMPAGNE A vendre ou à louer une jolie maison de campagne, situation magnifique. — S'adresser au bureau du journal. 12125

Demandes & offres D'EMPLOI

AVIS DE LA DIRECTION DU JOURNAL

Toute réponse envoyée au bureau du journal doit porter sur l'enveloppe soit les initiales indiquées dans l'annonce qu'elle concerne, soit le numéro de cette annonce. Ces sortes de lettres sont remises, sans être ouvertes, aux personnes intéressées.

EMPLOI Un homme, très au courant du tissage mécanique, connaissant parfaitement la mise en cartes, draperie confection robe à l'armure et au jacquard, demande à se placer. — S'adresser au bureau du journal. 12328d

UNE maison de New-York, désirant établir une succursale à Paris, pour l'achat des tissus de Roubaix ou de la Picardie, cherche un jeune homme connaissant bien les fabricants et expérimenté dans ce genre d'affaires. S'adresser aux initiales X. B., à M. Rudolf Mosse, Paris, 28 bis, rue de Richelieu. 12324

ON DEMANDE, pour draperie nouveauté, un bon premier ouvrier tisserand pouvant, au besoin, être directeur d'un tissage. — S'adresser rue de la Station n° 10, à Tourcoing. 12314

ASSOCIÉ Une personne, faisant le négoce de laines, désirerait s'associer quelqu'un au courant de la partie et ayant un certain apport. — Réponse au bureau du journal, aux initiales A. B. K. 12315

CUISINIÈRE On demande une bonne cuisinière chez M. Dendieul, *Café Mac-Mahon*, Roubaix. 12319

UN apprêteur demande de bons ouvriers trousseurs, pointeurs et bien au courant de la mise en papier. — S'adresser au bureau du journal. 12243

UNE JEUNE FILLE de 21 ans, venant de la campagne, bonne instruction, n'ayant jamais servi, famille honorable, désire se placer femme de chambre ou pour soigner les enfants. — S'adresser rue du Metz, n° 32, à Lille. 167

ON DEMANDE un aide de coupe ou demi-coupeur, rue de Roubaix, 17, à Lille. 169

AVIS DIVERS

M. Célestin AVETTANT maître-ramoneur autorisé, croit devoir prémunir ses nombreux clients de Roubaix, Croix et environs, contre certaines manœuvres déloyales dont il est l'objet depuis quelques temps.

Des concurrents, qu'il se réserve d'ailleurs de poursuivre devant les tribunaux, se présentent en divers endroits, répandant sur son compte les bruits les plus mensongers, et disant :

« Ou qu'il n'a plus le droit d'exercer sa profession;

» Ou qu'il est malade, ou mort;

» Qu'il s'est retiré des affaires;

» Qu'il ne veut plus travailler pour les ouvriers parce qu'il est devenu trop riche. »

Et ainsi ils cherchent à capter la confiance du public, et en détournant de M. Célestin Avettant, la clientèle, à lui enlever le bénéfice de la réputation qu'il s'est justement acquise.

M. Célestin Avettant proteste énergiquement contre toutes ces manœuvres, et prend la liberté d'avertir le public qu'il est toujours ramoneur autorisé, et qu'il se tient à l'entière disposition de tous ceux qui voudront lui continuer leur confiance.

Comme par le passé, il se présentera au domicile des clients aux époques convenables pour recevoir leurs ordres.

Prière de s'adresser, pour toutes commandes de travail, au bureau situé *14, rue Saint-Amand, derrière l'église Sainte-Elisabeth, ou au n° 7 de la rue Vaucanson, derrière l'église Notre-Dame.* — Maison avantageusement connue depuis 50 ans. 12313

ÉCLAIRAGE Les nouvelles lampes à gaz économiques, du système Wenham, remplacent avantageusement la lumière électrique et donnent une économie de plus de moitié sur les meilleures lampes à pétrole.

S'adresser à la succursale de la Compagnie du gaz de Roubaix rue Saint-Georges, n° 18. 12216

Parfumerie du Monde élégant
DELETTREZ
54, 56, Rue Richer, 54, 56
CRÉATION PARIS NOUVELLE
SANS RIVALE
OSMHEDIA
ὀσμηδεια
Suavité, Concentration
CRÈME OSMHEDIA
SAVON, EXTRAIT
EAU de TOILETTE
POUDRE DE RIZ
COSMÉTIQUE, BRILLANTINE
HUILE, POMMADE, VINAIGRE
La Parfumerie OSMHEDIA assure à SES FIDÈLES CLIENTS
Éternelle Jeunesse & Teint sans égal
12049

Ouverture de l'Entrepot général

D'EAUX MINÉRALES

Grande réduction de prix. (Service). Gros et détail.

COULON-CUVELLIER

8, Rue du Moulin, à Roubaix

La maison reprend les bouteilles vides revêtues de leurs étiquettes.

Vins et spiritueux (gros et détail), champagne et liqueurs de premières marques.

HERNIES PROLAPSUS. Maladies de la vessie. Guérison assurée par la *Neptunide Rouillé*, (extrait de plantes marines). 30 années de succès. — Réponse franco suivant timbre. Ecrire à M. A. Bretaudeau, pharmacien, aux Sables d'Olonne (Vendée). 11903

Changement de domicile

A partir du 1er mars le domicile de M. Henri BAISEZ, pédicure, actuellement rue du Fontenoy, sera transféré rue du Collège, 4, Roubaix. 12320

H. LEMAY, Changeur

55, Rue des Champs, ROUBAIX

ACHAT & VENTE AU COMPTANT DES OBLIGATIONS

Aux Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers

SEULE MAISON DE CHANGE NE FAISANT PAS LES OPÉRATIONS DE JEU, C'EST-A-DIRE LE TERME.

Bureaux ouverts de 8 heures du matin à 7 heures du soir. Dimanches et fêtes exceptés. 12185

DÉPOT DE VERRES A VITRES

DE MARCHIENNES (Nord)

Ach. MOLINIER

25, Rue du Moulin, ROUBAIX

COULEURS BROYÉES & EN POUDRE

Vernis Français et autres

MASTIC, BROSSERIES DIVERSES

Drogueries et Produits chimiques

BLANC ARTÉSIEN OU D'ESPAGNE

Blanc en vrac, Blanc en boule, Blanc en poudre

DEMI-GROS & DÉTAIL. 11995

Imprimerie - Lithographie - Librairie

ALFRED REBOUX

ROUBAIX, 17, Rue Neuve, 17, ROUBAIX

Agendas des Filateurs & Tisseurs

AGENDAS DE L'ENSEIGNEMENT

Enveloppes pour factures, depuis **3 fr. 50** le mille

CONSULTATIONS GRATUITES de 9 h. à midi et de 1 à 4 h., par M. DEUX, Médecin-Ph., ex-Interne des Hôp., 3 fois lauréat de l'Ecole de Médecine, (Méd. d'or et d'argent). **Rhumes, Bronchites, Asthme** et **Phthisie,** *Maladies secrètes* (contagieuses), les plus invétérées. *Dartres, Ulcères, Eczémas* sont toujours guéris par son traitement. — Application des bandages, extraction et plombage des dents, expulsion complète et garantie du Ver solitaire. Roubaix (Nord). Visites pour **Roubaix, Tourcoing et Lille.** 12327

INDICATEUR DU CHEMIN DE FER DU NORD

DÉPART ET ARRIVÉE DES TRAINS DE VOYAGEURS

ROUBAIX à DOUAI, ARRAS, AMIENS PARIS et vice-versa.

	mat.	mat.	mat.	mat.	mat.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.
ROUBAIX....D.	6 21	..	8 18	9 18	10 20	12 49	12 49	2 03	3 39	5 15	6 18	8 31
Lille.....	7 »	6 »	8 50	9 58	10 47	1 20	1 35	2 30	4 15	6 55	7 03	9 05
Seclin.....	»	6 20	9 09	10 15	11 06	»	1 54	»	4 34	»	7 22	9 24
Pont-de-la-D...	»	6 57	9 48	»	11 43	»	2 33	3 08	5 11	»	7 57	9 59
Douai.....	7 35	7 03	10 09	10 43	11 50	1 56	2 43	3 15	5 24	7 33	8 03	10 14
Arras.....	8 03	8 01	11 13			2 25	3 35		6 16	8 03		11 08
Longueau.....A.	9 03	»				3 19	»		»	8 59		12 55
» .....A.	9 24	9 51	12 47			3 36	5 20		8 ..	9 17		1 22
Amiens.....	»	9 01	10 10	1 10		3 07	6 02		8 15	8 47		12 40
Longueau.....D.	9 13	»	»	»		3 24	»		»	9 04		1 05
PARIS.....A.	11 15	1 30	4 30			5 25	9 50		11 18	11 03		4 20

	soir.	mat.	mat.	mat.	mat.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.
PARIS.....D.	11 05			»	8	6 ..	»	10 »	12 30		1 30	
Longueau.....A.	2 57			»	10	04	»	»	1 10	2 48		»
» .....A.	3 25			»	10	26	9 31	»	1 23	3 02	4 51	»
Amiens.....	2 48		»	6 50	9	35	10 25	»	1 05	2 33	5 32	»
Longueau.....D.	3 14		»	»	10	12	»	»	1 20	2 59	»	»
Arras.....	6 18		6-45	8 55	11	12	12 07	»	3 07	4 26	7 25	»
Douai.....	6 05	7 01	7 40	10 ..	11	40	12 50	3 34	3 54	4 57	5 20	8 17
Pont-de-la-D...	6 11	7 08	7 47	10 06	»		12 56	3 41	4 01	»	5 28	»
Seclin.....	6 43	7 51	8 20	10 40	»		1 30	4 08	4 38	»	6 07	8 48
Lille.....	7 03	8 10	8 36	11 ..	12	15	1 47	4 27	4 55	5 36	6 24	9 05
ROUBAIX....A.	8 40	9 40	9 32	..	12	49	2 43	5 27		6 14	»	9 32

ROUBAIX à ARMENTIÈRES et vice-versa

	mat	mat	mat	mat	mat.	mat.	soir.	mat.	soir	soir	soir	soir
ROUBAIX.D	5 18	6 21	6 21	7 19	9 18	12 22	12 49	..	5 15		6 18	
Lille.....	6 57	7 11	7 30	8 ..	9 55	10 29	1 ..	1 25	5 38		7 40	
La Madeleine	7 09	7 22	»	8 14	9 57	10 41		12 37	1 37	»	»	6 57
Perenchies...	7 21	7 33	»	8 24	10 09	10 53		12 45	1 48	»	»	7 09
ARMENT.A.	7 30	7 42	7 54	8 34	10 19	11 05	1 22	12 57	2 01	6 23	6 12	7 19

	mat	mat	mat	mat	mat.	soir.	soir	soir	soir	soir.	soir.	soir.
ARMENT.D.	6 12	7 ..	9 22	10 22	12 40	1 42	3 28	4 01	5 05	6 16	9 01	10 32
Perenchies..	»	7 11	9 32	10 33	12 51	»	3 38		5 16	6 26	9 13	10 43
La Madeleine	»	7 22	9 43	10 44	1 ..	»	3 50		5 28	6 32	9 25	10 56
Lille.....	6 37	7 34	9 53	10 56	1 15	2 04	4 02	4 25	5 40	6 45	9 38	11 08
ROUBAIX.A.	7 36	8 40	..	11 27	1 27	2 43	4 33	5 27	6 14	8 30	..	12 12

ROUBAIX, COURTRAI, BRUGES et HEYST et vice versâ

	mat	mat.	mat	mat	soir	soir	soir	soir	soir	soir
ROUBAIX.....DÉP.	5 32	6 26	8 40	10 35	11 27	2 33	5 27	7 22	8 30	
Courtrai.....ARR.	6 27	7 14	9 45	11 52	12 16	3 38	6 20		9 41	
» .....DÉP.		8 05			12 35	4 28	6 41			
Thourout.....		9 11			1 33	5 31	7 56			
» .....ARR.		9 28			2 20	5 56	8 24			
Bruges.....DÉP.		9 45			2 27	6 01	8 55			
»		10 17			2 58	6 31	9 26			
HEYST.....ARR.		10 33			3 14	6 47	9 42			

	mat	mat	mat.	mat.	mat.	soir	soir	soir	soir	soir
HEYST.....DÉP.			6 25		11 31		4 05	5 36		
Blankenberghe.....			6 45		11 52		4 26	6 02		
Bruges.....ARR.			7 03		12 19		4 52	6 29		
» .....DÉP.			7 40		12 40		5 05	6 42		
Thourout.....			8 13		1 14		5 31	7 15		
Courtrai.....ARR.			9 27		2 39		6 32	8 34		
ROUBAIX.....A.R.	6 37	7 42	9 44	10 53	2 54	5 25	7 35	8 40	8 50	10 05

ROUBAIX, LILLE, ROUEN, LE HAVRE et vice-versa

	mat.	mat.	soir.	soir.
ROUBAIX.....D.	6 21	3 18	8 18	9 43
Lille.....	7 »	6 »	8 50	1 35
Amiens.....	9 57	12 52	2 55	5 30
Rouen.....	12 ..	2 55	6 ..	9 ..
LE HAVRE.....				

	mat.	mat.	soir.	soir.
LE HAVRE.....D.				
Rouen.....	6 25	8 42	1 38	5 40
Amiens.....	10 25	1 05	5 32	8 29
Lille.....	1 47	4 55	9 05	10 50
ROUBAIX.....A.	2 43	5 27	9 32	11 22

ROUBAIX, LILLE, VALENCIENNES, DOUAI et vice-versa

	mat	mat	mat	mat.	mat.	soir	soir	soir	soir	soir.	soir.	soir.
ROUBAIX....D.	5 18	..	8 18	9 18	10 20	12 49	3 39	5 15	..	6 18	8 31	9 43
Lille.....	»	6 »	8 50	9 58	10 47	2 30		5 45	7 03	9 05	10 15	11 25
Douai.....	6 05	7 38	10 05	10 46	11 57	3 19	4 15	5 ..	6 21	8 13	10 20	58
Montigny.....	6 19	7 49	10 19	»	12 11	3 33	4 30	5 14	»	8 28	10 25	»
Somain.....	6 34	8 03	10 31	11 46	12 23	3 50	4 50	5 25	6 38	8 55	10 48	2 21
VALENCIEN.A.	7 10	8 32	11 05	12 18	12 52	4 25	5 25	5 55	6 59	9 27	11 20	2 48

	mat	mat	mat	mat	mat	soir	soir	soir	soir	soir.	soir.	soir.
VALENCIEN..D.	6 ..	6 30	8 55			11 ..	2 15	4 15	6 35	7 30	7 35	9 10
Somain.....	6 33	7 10	9 31			11 41	3 02	4 53	6 58	7 52	8 17	9 44
Montigny.....	6 57	7 19	9 41			11 50	3 14	5 05	7 07	»	8 28	9 55
Douai.....	7 01	7 40	10 ..			12 01	3 34	5 20	8 17	8 10	8 58	10 15
Lille.....	8 10	8 36	11 ..			12 58	4 27	6 23	9 05	8 45	9 58	10 50
ROUBAIX....A.	7 36	8 40	11 35			12 29	5 27	6 14	9 39	9 32	..	10 40

ROUBAIX, ORCHIES, St-AMAND, VALENCIENNES et vice-versa

	mat	mat	mat	mat	soir	soir	soir	soir
ROUBAIX.D.....	5 18	8 18	10 20	4 02	7 20			
Lille.....	5 46	8 45	11 ..	4 47	8 18	10		
Lesquin.....	6 »	»	12 »	5 41	8 24			
Frelin.....	6 07	»	12 07	4 48	8 31			
Templeuve.....	6 14	9 07	12 14	4 55	8 38			
Nomain.....	6 20	»	12 20	5 04	8 43			
Orchies.....A.	6 28	9 17	12 26	5 07	8 51			
» .....D.	6 30	9 21	12 29	5 10	8 54			
Landas.....	6 36	»	12 35	5 16	9 »			
Rosult.....	6 43	»	12 42	5 21	9 08			
St-Amand.....	6 51	9 38	12 50	5 31	9 19			
VALENC.A.....	7 14	10 02	1 13	5 53	9 45			

	mat	mat	soir	soir
VALENC.D.....	5 38	8 35	1 28	6 »
St-Amand.....	6 04	8 59	1 51	6 25
Rosult.....	6 13	9 07	1 59	6 33
Landas.....	6 20	9 14	2 06	6 41
Orchies.....A.	6 25	9 19	2 11	6 46
» .....D.	6 27	9 23	2 14	6 53
Nomain.....	6 34	9 31	2 21	7 01
Templeuve.....	6 40	9 38	2 28	7 08
Fretin.....	6 47	9 45	2 35	7 15
Lesquin.....	6 54	9 52	2 42	7 22
Lille.....	7 06	10 05	2 54	7 35
ROUBAIX.A.....	7 36	10 35	3 31	8 30

ROUBAIX, LILLE, DUNKERQUE et vice-versa

	mat	mat	mat	mat	soir.	soir	soir	soir	soir	soir	soir
ROUBAIX.D	5 18	6 21	9 18	9 18	..	1 ..	2 03	5 15		6 18	9 43
Lille.....	6 52	7 15	10 10	10 29	»	1 22	3 37	5 47		6 45	10 40
Armentières..	7 28	7 49	10 34	11 05	»	1 57	4 14	6 12		7 21	11 05
Bailleul.....	7 48	8 04	10 47	11 25	»	2 14	4 31	6 25		7 41